



Devenez sponsor du Palmarès de l'Immobilier 2020

Le Palmarès de l'Immobilier en quelques mots ...

C'est un évènement qui récompense chaque année depuis 6 ans les meilleures agences immobilières de France. L'occasion pour les agences de valoriser leurs expertises et leurs réussites.

Le jury délibèrera en se basant sur plusieurs critères : qualité du point de vente, satisfaction client, taux de mandats exclusifs, évolution des ventes, qualité du site Internet de l'agence, etc ...

Qui organise cet évènement ?

Cet évènement est **co-organisé par 4 acteurs** :



Nouveau cette année, les femmes sont à l'honneur !

Le prix féminin de l'immobilier sera remis à cette occasion par Ariane Artinian de My Sweet Immo.

Cette année, la FNAIM est partenaire officiel de l'évènement.

Cet évènement est sponsorisé par plusieurs acteurs indispensables de l'immobilier :



Pour assurer une communication efficace, le Palmarès de l'Immobilier sera relayé par des acteurs de communication incontournable du secteur :



Quand seront remis **les trophées ?**

L'édition 2020 se déroulera au **Carrousel du Louvre, lors du congrès FNAIM le lundi 23 novembre 2020**.
Les trophées seront remis lors du traditionnel cocktail de bienvenue en début de soirée.

Pourquoi devenir sponsor du Palmarès de l'immobilier ?

- ✓ Promouvoir votre marque auprès des participants et des adhérents FNAIM
- ✓ Gagner en visibilité
- ✓ Votre logo relayé sur tous les supports de communication
- ✓ Votre marque sera associée à d'autres acteurs incontournables du métier
- ✓ Votre avis compte, vous deviendrez membre du jury aux côtés de grands noms de la profession immobilière

Une occasion rêvée pour agrandir votre réseau et créer de nouveaux partenariats.

Rejoignez-nous dans cette aventure en devenant sponsor !
Toute l'équipe du Palmarès de l'Immobilier.

Contacts



MARC JELENSPERGER

Responsable SPONSORS et PARTENAIRES
06 15 62 12 91 / marc@bientot-vendu.com
Fondateur Bientôt-Vendu.com



CHARLOTTE PARASIE

Responsable Événementiel et Communication
06 24 25 45 26 / c.parasie@vitrinemedias.com
VITRINEMEDIA



MANON ANDREO

Chargée de projet événementiel
manon.a@vitrinemedias.com
VITRINEMEDIA



BULLETIN DE SPONSORING

La société _____

forme juridique _____

ayant son siège social _____

immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de _____

sous le numéro SIREN _____

Représentée par _____

agissant en tant que _____

Téléphone _____

Mail _____

Sponsorise l'évènement annuel LE PALMARES DE L'IMMOBILIER 2020 en s'acquittant d'une participation financière de deux mille (2.000) euros HT, soit deux mille quatre cents (2.400) euros TTC.

Cette participation financière sera allouée uniquement au financement de l'évènement LE PALMARES DE L'IMMOBILIER 2020, aux fins d'organisation et de communication (publicité en presse écrite et digitale, organisation logistique de l'évènement, trophées, ...).

En contrepartie de sa participation financière, le sponsor apparaîtra sur tous les supports de communication liés à l'évènement LE PALMARES DE L'IMMOBILIER 2020.

Règlement (à faire parvenir impérativement **avant le vendredi 31 juillet 2020**) :

par chèque, à l'ordre de VITRINEMEDIA, accompagné des éléments suivants : nom de la société + adresse postale + numéro SIRET + coordonnées de contact (nom du contact, téléphone, e-mail)

par virement bancaire sur le compte de VITRINEMEDIA (dont le RIB est joint), en indiquant comme motif de virement : « PAF PALMARES 2020 + nom de la société »

A réception de ce bulletin, nous vous adresserons une facture correspondante.

Date :

Signature :

Cachet de la société :

Merci pour votre participation !

L'équipe du PALMARÈS DE L'IMMOBILIER 2020

Contact :

Charlotte PARASIE
VITRIBEMEDIA 50 Route de la Reine
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
c.parasie@vitrinemedias.com / 06 24 25 45 26